

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Solution tampon pH 10.012 NIST/DIN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Solution tampon pH 10.012 NIST/DIN
Code du produit	52118013, 52118099, 51350058, 30111139

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Substances chimiques de laboratoire
---	-------------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Mettler-Toledo GmbH Im Langacher 44 CH-8606 Greifensee Switzerland Tel: +41 22 567 53 22 Fax: +41 22 567 53 23 Email: ph.lab.support@mt.com
--	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	(24-Hour-Number): GBK GmbH +49 6132 84463
--------------------------------------	---

Date de révision	30.04.2021
-------------------------	------------

Version	GHS 3 (Version précédente: GHS 2)
----------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	La substance ou le mélange ne sont pas classés.
--	---

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
-----------------------------------	--

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement	-
Mentions de danger	Aucun(e).
Conseils de prudence	Aucun(e).
Informations supplémentaires	Aucun(e).

Identificateur de produit Aucun(e).

2.3. Autres dangers Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Solution tampon.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Eau déionisée	99% - 100%	-	No.-CAS: 7732-18-5 No.-CE: 231-791-2
Carbonate de sodium	0,1% - 0,5%	Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 497-19-8 No.-CE: 207-838-8 No.-Index: 011-005-00-2
Bicarbonate de sodium	0,1% - 0,5%	-	No.-CAS: 144-55-8 No.-CE: 205-633-8

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Appeler un médecin dans les cas graves.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Appeler un médecin dans les cas graves.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

Méthodes particulières d'intervention

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Conseils pour les secouristes

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Gants en latex. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques

Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Aucun(e).
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	10
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	complètement miscible (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.
-------------------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Non demandé.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Eau déionisée (CAS 7732-18-5) Oral LD50 Rat > 90 mL/kg (FOOD_JOURN) Carbonate de sodium (CAS 497-19-8) Dermal LD50 Rabbit > 2000 mg/kg (ECHA_API) Inhalation LC50 Rat = 2300 mg/m ³ 2 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 4090 mg/kg (NLM_HSDB) Bicarbonate de sodium (CAS 144-55-8) Oral LD50 Rat = 4220 mg/kg (NLM_CIP)
Corrosion/irritation cutanée	Pas d'irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas d'irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Informations sur les voies d'exposition probables	dermale
Autres données	Le produit ne contient aucune substance qui soit considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration présente.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
-----------------------	--

Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute EC50 48 h Daphnia magna 265 mg/L (IUCLID)

Toxicity Data

Ecotoxicity - Freshwater Fish - LC50 96 h Lepomis macrochirus 300 mg/L [static] (EPA)

Acute Toxicity Data LC50 96 h Pimephales promelas 310 - 1220 mg/L [static] (EPA)

Bicarbonate de sodium (CAS 144-55-8)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute EC50 48 h Daphnia magna 2350 mg/L (IUCLID)

Toxicity Data

Ecotoxicity - Freshwater Fish - LC50 96 h Lepomis macrochirus 8250 - 9000 mg/L [static] (IUCLID)

Acute Toxicity Data**12.2. Persistance et dégradabilité** Devrait être biodégradable.**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Une bioaccumulation est peu probable.**12.4. Mobilité dans le sol** Donnée non disponible.**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien** Pas d'information disponible.**12.7. Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Résidus de produit / produit non utilisé** Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Le produit usagé, dilué avec de l'eau, n'est pas un déchet dangereux selon le code européen des déchets.**Emballages contaminés** Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification** Non applicable.**14.2. Nom d'expédition des Nations unies** Non applicable.**14.3. Classe(s) de danger pour le transport** Non applicable.**14.4. Groupe d'emballage** Non applicable.**14.5. Dangers pour l'environnement** Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)	
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	Use restricted. See item 75.
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([207-838-8])
Bicarbonate de sodium (CAS 144-55-8)	
TEDX (The Endocrine Disruption Exchange) - Potential Endocrine Disruptors	Present
EU - Plant Protection Products (1107/2009/EC) - Active Substances	Sodium hydrogen carbonate shall be used in accordance with the specific conditions included in the conclusions of the review report on Sodium hydrogen carbonate (SANTE/10667/2015) and in particular Appendices I and II thereof (important details in Commission Implementing Regulation 2020/1263/EU, listed under part D)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3, 11, 13, 15.
Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
Les principales références bibliographiques et sources de données	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.